

Bessoncourt

La municipalité soutient l'association du fort Sénarmont

Le conseil municipal s'est réuni avec onze membres présents ; deux avaient donné pouvoir et deux autres étaient absents.

- **Demande de subvention exceptionnelle de l'association du fort Sénarmont** : le maire a rappelé la présentation faite par le président de l'association lors du conseil du 22 avril pour l'embauche de deux personnes en contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE). Le montant de la demande s'élève à 10.000 € et permettrait de couvrir les salaires des douze premiers mois. Le conseil a accordé l'aide par une abstention, deux voix contre et dix voix pour.

- **Offres de prêt pour l'espace évenementiel (salle des fêtes)** : le maire a présenté deux offres et après discussion, les conseillers ont unanimement retenu la Banque Populaire pour un prêt relais TVA, durée 2 ans, 200.000 € sur deux ans à taux fixe de 0,95 %, frais de dossier 0 € et un prêt de 1.800.000 €, sur 20 ans, à taux fixe (1,6 %) non révisable et avec remboursement annuel, sans frais de dossier.

- **Marché des travaux d'élargissement de la rue des Violettes** : l'offre de maîtrise d'œuvre d'EVI s'élève à 4.700 € HT et l'estimation des travaux est de 45.190 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil par douze voix pour et une abstention (F. Rabier) a accepté l'offre de MO et validé l'estimatif des travaux.

- **Décision modificative N °1** : suite à la dissolution du Syndicat de l'Autruche, un jeu d'écriture comptable était nécessaire. Unanimité

- **Commune nouvelle** : concernant le projet de commune nouvelle, KPMG a fait une première partie de l'étude ; la suite est attendue.

- **Fusion avec la CAB** : des réunions de travail ont lieu actuellement (finances, gouvernance, périscolaire, eau, assainissement, ordures ménagères.)

- **Cérémonie du 29 mai pour commémorer la bataille de Verdun** : rendez-vous au monument aux morts à 11h.

La délibération sur la caution bancaire de Territoire Habitat a été reportée à la séance du 24 juin.